Document generated on 04/16/2024 6:29 a.m.

Québec français

L'enquête sur la pédagogie du français au Québec (école primaire, 5-8 ans)

Yvon Patrice

Number 28, December 1977

URI: https://id.erudit.org/iderudit/56639ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Patrice, Y. (1977). L'enquête sur la pédagogie du français au Québec (école primaire, 5-8 ans). *Québec français*, (28), 60–62.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1977

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

L'enquête sur la pédagogie du français au Québec

(école primaire, 5-8 ans)

Très souvent, au Québec, on entend dire depuis quelques années que les jeunes maîtrisent moins bien leur langue que leurs aînés, et, presque toujours, l'opinion courante ajoute que c'est l'école, que ce sont les maîtres qui, ayant abandonné la discipline, le dirigisme, l'exercisation, la dictée, etc. seraient responsables de cette situation.

Ces affirmations suscitent deux grandes questions: est-il vrai que la performance linguistique des jeunes de 1977 soit tellement inférieure à celle de leurs aînés? Est-il vrai que l'école, que les maîtres aient modifié d'une façon aussi radicale qu'on le prétend leur mode d'intervention en classe? Il existe peu de données qui permettraient de répondre objectivement à la première question. Par contre, la seconde a fait l'objet récemment d'une enquête auprès des maîtres enseignant à des enfants de 5 - 8 ans. (1).

En effet, il y a quelques mois, la Direction générale du développement pédagogique adressait aux commissions scolaires un questionnaire très élaboré (358 questions) auquel environ 10,000 maîtres ont répondu. Ce questionnaire portait sur l'éducation en général et sur l'énseignement du français. Il demandait aux maîtres des 5 - 8 ans quelle importance ils attachaient à la discipline, à la planification, à l'évaluation, à la langue orale, à la langue écrite; il cherchait à savoir comment s'enseigne le français dans les premières années de l'école primaire. Cette enquête répond donc bien à la deuxième question puisqu'elle permet de savoir quelle importance les enseignants attachent à la discipline, à l'autorité, et s'il est vrai qu'ils ont abandonné les activités d'apprentissage comme la dictée, l'exercisation et la mémorisation.

Québec français consacrera trois articles à cette enquête. Le premier, qui paraît aujourd'hui, traite de l'enquête (la façon dont elle s'est réalisée, son contenu) et de la langue orale. Le deuxième article portera sur la langue écrite; le dernier, sur d'autres aspects de l'enquête.

1. L'ENQUÊTE

1.1 Une opération réussie

L'enquête s'adressait à l'ensemble des maîtres du Québec enseignant aux élèves de 5 - 8 ans. Sur un total possible de 178 commissions scolaires, 167 ont accepté de participer à l'opération. Si l'on ne tient pas compte de la C.E.C.M., 9641 maîtres sur un total possible d'environ 9900 ont répondu au questionnaire; c'est dire que le taux de participation est de plus de 97%. Á la C.E.C.M. environ 1600 maîtres enseignent aux 5 - 8 ans; suite à une décision des autorités de cette commission scolaire, 288 enseignants seulement ont rempli le questionnaire, soit environ 18% de la population totale. C'est dire que, pour l'ensemble du Québec, 9929 maîtres sur un grand total d'environ 11,500 ont pris part à l'enquête, soit plus de 86%.

Si l'on prend en considération l'importance du questionnaire (358 questions) et les points controversés qu'il aborde parfois, on peut affirmer que l'opération a été un franc succès.

Ce succès tient à divers facteurs. Il convient d'en signaler deux: le soutien que l'opération a reçu des autorités: intervention personnelle de M. le sous-ministre Germain Halley, appui du secteur élémentaire et secondaire et de la direction de presque toutes les commissions scolaires; le travail de sensibilisation réalisé depuis l'automne de 1974 par les A.D.P. de français auprès des conseillers pédagogiques, et par ces derniers auprès des enseignants.

1.2 Une opération de qualité

L'enquête a été préparée avec soin. Le travail de conception et de rédaction des questions s'est réalisé sur plusieurs mois: commencé à l'automne de 1974, il s'est terminé en mars 1976. Conseillers pédagogiques, enseignants, spécialistes ont été associés à cette opération.

La phase finale a consisté en une validation auprès de cent (100) maîtres à qui on a demandé de répondre au questionnaire et de faire part de tout commentaire qu'ils jugeraient utile et en une consultation auprès d'une trentaine d'universitaires de diverses disciplines.

Un professeur-chercheur de l'I.N.R.S.—Éducation, Paul Pierre, a agi comme consultant spécialiste en méthodologie à compter de février 1976. C'est lui qui a procédé à l'analyse des données et rédigé le rapport d'analyse de l'enquête.

La décision de la C.E.C.M. de soumettre le questionnaire à un échantillon de 288 maîtres seulement, "échantillon construit de façon inconnue" (*Rapport d'analyse..., p. 36*), a posé certains problèmes au moment de l'analyse. Après avoir étudié la situation, l'analyste a dû décider de "traiter séparément l'échantillon C.E.C.M. et la population du Québec tout au long du rapport" (*Rapport d'analyse..., p. 40*).

Ces diverses mesures illustrent le sérieux qui a présidé à l'enquête et lui a permis de se réaliser sous le signe de la qualité.

1.3 Le contenu du questionnaire

Le questionnaire compte 358 questions fermées, distribuées en sept (7) sections:

(1) Informations générales: commission scolaire, âge, sexe, expérience, années d'études, etc. (12 questions)

(2) Situation générale: attitude du répondant par rapport aux programmes, fonctionnement de l'école à divers points de vue, participation des parents, etc. (17 questions)

(3) Pratique pédagogique: planification, objectifs, évaluation, méthodes, habiletés requises, etc. (134 questions)

(4) Activités particulières: langue orale, lecture, écriture (78 questions)

(5) Opinions sur l'éducation en général (67 questions)

(6) Taux de satisfaction quant à la tâche, la gestion de l'école, les programmes, les méthodes, etc. (34 questions)

(7) Désirs, souhaits personnels quant aux mêmes sujets (16 questions)

1.4 Plan du rapport d'enquête

Le rapport d'enquête se présente en deux parties: une première où sont examinés isolément, d'une manière analytique, les éléments du questionnaire; une seconde partie où l'analyste établit des relations entre un certain nombre d'éléments du questionnaire, puis dégage une "typologie" des enseignants ayant participé à l'enquête.

TABLEAU NO 1

Questions	C.E.C.M.	Québec sauf C.E.C.M
Question 49 Selon vous, compte tenu du niveau où vous enseignez, l'école doit-elle habiliter l'élève à l'utiliser...		
1. le français	81%	70%
2 la langue de son milieu	19%	30%
Question 48 Si un élève utilise un français non standard, comment réagissez-vous?		
1 Je le corrige en lui indiquant la bonne formulation qu'il doit répéter.	64%	59%
2 Je reformule moi-même son message en français standard sans lui demander de le répéter.	33%	39%
3 Je n'interviens pas.	3%	2%
Question 299 Le professeur ne devrait pas tolérer que ses élèves utilisent des expressions empruntées au "joual"		
— En désaccord	21%	26%
— En accord	67%	58%
— Ni l'un, ni l'autre	12%	16%

2. LA LANGUE ORALE

À propos de l'enseignement de l'oral, l'enquête pose trois groupes de questions: le premier traite de l'opinion de maîtres enseignant aux 5 - 8 ans sur le problème de la norme et de leur comportement lorsque les élèves s'expriment; le deuxième porte sur la place de l'oral dans l'enseignement du français; le dernier permet de tracer un portrait de la pédagogie de l'oral dans les classes des 5 - 8 ans.

2.1 Attitude des maîtres à propos de la qualité du français parlé par les élèves

Trois questions portent sur l'attitude et le comportement des maîtres quant à la qualité de la langue parlée par leurs élèves. Le tableau no 1 présente ces questions et les réponses des maîtres.

Comme on le voit, les maîtres sont très exigeants sur la qualité du français parlé par leurs élèves, puisqu'ils privilégient nettement le français standard au détriment de la langue du milieu de l'enfant (Q. 49) et qu'ils corrigent ce dernier d'une façon systématique: 97 — 98% (Q. 48). La question 299 traite des expressions particulières par opposition au français en général. Même s'ils se montrent plus tolérants à ce point de vue, les enseignants restent majoritairement opposés à l'utilisation d'expressions empruntées au «joual» (67-58%).

Il ressort nettement de l'analyse de ces données que les maîtres qui enseignent aux 5 - 8 ans sont nettement en faveur du français standard, ce qui les porte à adopter une attitude plutôt directive à ce sujet en classe.

2.2 Place de la langue orale dans l'enseignement

On entend souvent des gens affirmer que la classe de français attache trop d'importance à l'oral, et ce, au détriment de l'écrit. Voyons si ce point de vue est fondé. Le questionnaire demandait aux maîtres d'indiquer quelle part de leur temps ils réservaient à chacun des quatre grands champs d'acitivtés de la classe de français: habiletés requises, langue orale, lecture, écriture.

Le tableau no 2 montre qu'un faible pourcentage (14/13%) des maîtres place la langue orale au premier rang des activités de langue maternelle et le quart (25/24%) la situe au dernier rang.

TABLEAU NO 2

Questions 30 à 33

Quelle importance accordez-vous aux activités suivantes dans votre pratique pédagogique? (Graduez ces activités en fonction du temps que vous leur accordez, en donnant le **premier** rang à l'activité à laquelle vous consacrez **le plus de temps.**)

Remarque: Cette question ne s'adressait pas aux jardinières de maternelle.

	1er rang	2e rang	3e rang	4e rang
1 Habiletés requises (pré-requis)	38/39%[1]	7/12%	39/35%	16/14%
2 Langue orale	14/13%	29/31%	32%	25/24%
3 Lecture	26/24%	37/32%	21/26%	16/18%
4 Écriture	23/25%	26/24%	8/7%	43/44%

1 Le chiffre de gauche correspond au pourcentage de la C.E.C.M., celui de droite au pourcentage de l'ensemble du Québec.

Si l'on considère l'ensemble des pourcentages; c'est la lecture qui semble être considérée comme le plus important des quatre champs d'activités.

Enfin, dernière observation: supposons que le questionnaire ait distingué trois champs d'activités au lieu de quatre: habiletés requises, langue orale, langue écrite. L'analyse des chiffres dont on dispose permet de croire que la langue orale se serait retrouvée au dernier rang, après la langue écrite et les habiletés requises.

On est loin des excès d'oral dénoncés au cours des dernières années, comme étant l'un des maux majeurs de l'enseignement du français, langue maternelle, au Québec.

2.3 Activités d'apprentissage de la langue orale

Dans la section "Pratique pédagogique", le questionnaire invite les maîtres à indiquer comment se réalise concrètement l'apprentissage de la langue orale dans leur classe. À cette fin, il leur propose une liste de vingt-trois (23) activités et leur demande d'indiquer s'ils les pratiquent: *souvent, à l'occasion* ou *jamais*.

Selon l'analyste de l'enquête, "la lecture des résultats... permet la distinction de trois sous-ensembles d'activités" correspondant aux trois mentions *souvent, à l'occasion, jamais*. Voici comment sont constitués ces sous-ensembles:

1. *souvent:* mémorisation de mots, mémorisation de comptines, chansons, poèmes, enrichissement du vocabulaire, exercice de *structuration de phrases (4 activités)*;

2. *à l'occasion:* jeu de langage, discussion libre, improvisation, causerie, monologue, marionnettes, jeu dramatique, rythme, «magnétophone», audition de disques, diction ou exercice de prononciation (11 activités);

3. *jamais:* exposé, interview, reportage, "magnétophone", émission "Les Oraliens", émission "Les 100 tours...", autres émissions de télévision et de radio (8 activités).

Il est possible de former une autre série de sous-ensembles en prenant comme critère de distribution la spécificité des activités proposées. On peut dire alors que la liste compte des activités d'exercisation, des activités de communication, des activités d'audition. Les activités *d'exercisation* se caractérisent par le fait qu'elles font appel surtout à la mémorisation et à la répétition. Les activités de *communication* placent l'élève en situation d'émetteur et de récepteur et habituellement visent la pratique du langage en situation significative. Quant aux activités du dernier sous-ensemble, elles placent l'élève essentiellement en situation de réception et c'est pourquoi on leur a donné le nom d'activités *d'audition*.

Voici comment se répartissent les activités dans ces trois sous-ensembles:

1. *Exercisation:* rythme, mémorisation de comptines, chansons, poèmes, mémorisation de mots, enrichissement de vocabulaire, diction et exercice de prononciation, exercices de structuration de phrases (6);

2. *Commmunication:* jeu de langage, discussion libre, improvisation, causerie, monologue, exposé, interview, reportage, marionnettes, jeux dramatiques. (10);

3. *Audition:* "Les Oraliens", "Les 100 tours", émissions de télévision et de radio, audition de disques (5);

4. "Magnétophone" et "Magnétoscope".

Si l'on place côte à côte les deux séries de sous-ensembles ainsi obtenues, il est possible de formuler un certain nombre de commentaires intéressants.

COMMENTAIRES

1. Il y a coïncidence entre les quatre (4) premières activités des sous-ensembles *Souvent* et *Exercisation*. *Quant aux activités* d'exercisation 5 et 6 (Diction... et Rythme), elles se retrouvent dans le sous-ensemble *À l'occasion* à un taux d'utilisation moyen (5e et 6e rangs). On peut en conclure que les activités d'exercisation occupent une place très importante dans l'apprentissage de la langue orale.

2. Comme le montrera le prochain article, certaines activités se trouvent dans la liste de plusieurs champs d'apprentissage. Ainsi les activités Mémorisation de comptines... et Diction, exercices... apparaissent dans le questionnaire dans la liste des activités d'apprentissage de la lecture; quant aux activités Mémorisation de mots et Enrichissement du vocabulaire, elles se retrouvent dans la liste et de la lecture et de l'écriture. Dans tous les cas, elles connaissent un taux d'utilisation élevé. C'est dire que dans l'esprit des enseignants, ces activités ne sont pas spécifiques à l'apprentissage de la langue orale.

3. Le sous-ensemble *Communication* compte dix (10) activités *dont sept (7) apparaissent dans le sous-ensemble À l'occasion.* De ces sept (7), trois (3) connaissent un taux d'utilisation assez élevé (Causerie, Discussion libre, Jeu de langage) et quatre (4), un taux faible (Improvisation, Jeu dramatique, Marionnettes, Monologue). Les trois (3) dernières activités (Interview, Exposé, Reportage) se retrouvent dans le sous-ensemble *Jamais*. On peut en conclure que l'utilisation des activités de communication est inégale et que, dans l'ensemble, elles servent plutôt rarement. Le commentaire suivant vient renforcer cette affirmation en ce qui a trait aux classes des 6 - 8 ans.

4. *Les activités Causerie, Discussion libre, Jeu dramatique,* Marionnettes, qui figurent au nombre des plus utilisées, sont proposées explicitement dans le programme *Le langage à la maternelle*. On peut, en conséquence, formuler l'hypothèse que ce sont essentiellement les jardinières qui les ont retenues lors de l'enquête.

5. À l'exception de l'Audition de disques, les activités d'audition sont très peu populaires.

CONCLUSION

L'analyse des résultats de l'enquête qui portent sur la langue orale démontre que:

— les maîtres des 5 - 8 ans attachent une très grande importance à la correction de la langue orale des enfants en classe et presque tous interviennent directement en ce sens;

— les maîtres des 6 - 8 ans ne consacrent pas plus de temps à la langue orale qu'aux autres champs d'activités; c'est l'inverse qui se produit;

— dans les classes des 6 - 8 ans, l'apprentissage de la langue orale se réalise essentiellement par des activités d'exercisation fondées sur la répétition, la mémorisation et l'imprégnation; les maîtres recourent assez peu aux activités de communication.

On peut dire que ces conclusions viennent contredire certaines des opinions qu'on entend assez souvent exprimées à propos de la place de la langue orale dans l'enseignement du français au Québec. Le prochain article, qui traitera de la langue écrite, fournira des données supplémentaires sur la pédagogie du français dans les classes des 5 - 8 ans.

Yvon PATRICE

---

[1] D.G.D.P., *Rapport d'analyse de l'enquête sur la pédagogie du français au Québec, juin 1977, 493 - 34 pages.*